



## QUELLE STRUCTURE POUR QUEL PROJET: LES FORMES D'IMPLANTATION

Ce chapitre a été rédigé par Mme Pascale LONGUET<sup>1</sup> et Melle Nady MAYIFUILA<sup>2</sup>,  
Law Office of Pascale LONGUET

---

<sup>1</sup> Mme Pascale Longuet est inscrite au Barreau de Paris et au Barreau de New York, [www.plonguetlaw.com](http://www.plonguetlaw.com). Le cabinet de Me Longuet est spécialisé dans la représentation en droit des affaires américain de PME françaises et européennes.

<sup>2</sup> Mme Nady Mayifula est inscrite au Barreau de la République Démocratique du Congo (RDC) et prépare un diplôme de maîtrise en droit bancaire, droit des sociétés et droit financier à la faculté de droit de Fordham à New York. Elle est candidate à l'examen du Barreau de New York pour la session de juillet 2009.



## QUELLE STRUCTURE POUR QUEL PROJET : LES FORMES D'IMPLANTATION

---

- A. **Établissement d'un bureau de représentation  
ou d'une succursale** .....
- B. **Les différentes formes sociales** .....

  - 1. **La *Sole Proprietorship*** .....
  - 2. **La *corporation*, structure classique de l'implantation**.....
    - a. La constitution .....
    - b. Le fonctionnement .....
    - c. La transformation et la dissolution .....
  - 3. **La *Limited Liability Company* (« LLC »)**.....
    - a. La formation .....
    - b. Le fonctionnement .....
    - c. La transformation et la dissolution .....

- C. **Les autres formes d'implantation** .....

  - 1. **L'association : création d'un *Partnership***.....
    - a. Le *General Partnership* .....
    - b. Le *Limited Partnership*.....
    - c. La dissolution et la liquidation des *Partnerships* .....
  - 2. **La co-entreprise : création d'une *joint venture***.....
  - 3. **L'acquisition d'une structure locale existante** .....

    - a. La recherche et la sélection de l'entreprise à acquérir .....
    - b. La documentation juridique.....
    - c. Le contrat d'acquisition.....

  - 4. **La franchise**.....